

## SECURITY NOTICE / AVIS DE SÛRETÉ



G/V – 031  
2022.02.15

### Reporting Procedures for Potential Disruptions

The purpose of this Security Notice is to inform aerodrome operators, air carriers, CATSA, cargo handlers and Air Cargo Security program participants of Transport Canada's aviation security reporting procedures with respect to potential/actual disruptions. These disruptions would mainly be caused by on-going protests occurring throughout the nation, which could potentially happen at one of your facilities. Potential/actual disruptions occurring in a public area adjacent to your facilities need to be reported.

The same process as the security incident reporting procedure applies:

Potential/actual disruptions must be reported immediately to the Transport Canada Situation Centre in Ottawa at 1-888-857-4003. The centre operates 24/7. Calls related to potential/actual disruptions will be referred to the appropriate Region and an inspector may (depending on the scenario and time of day) be dispatched to the scene of the potential/actual disruption and/or participate in any Threat-Risk Assessment (TRA).

The Regional Duty Inspector will ensure that appropriate responses under their purview are initiated and will take the necessary immediate action as delegated to them, as required.

### Procédures de signalement des perturbations potentielles

Cet avis de sûreté vise à informer les exploitants d'aérodrome, les transporteurs aériens, l'ACSTA, le personnel de manutention et les participants du Programme de sûreté du fret aérien des procédures de signalement de la sûreté aérienne de Transports Canada reliées aux perturbations potentielles/réelles. Ces perturbations seraient principalement causées par des manifestations en cours dans tout le pays, qui pourraient potentiellement se produire dans l'une de vos installations. Les perturbations potentielles/réelles survenant dans une zone publique adjacente à vos installations doivent être signalées.

Le même processus que la procédure de signalement d'incident de sûreté aérienne s'applique:

Les perturbations potentielles/réelles doivent être signalées immédiatement au Centre d'intervention de Transports Canada à Ottawa en appelant le 1-888-857-4003. Le centre est en activité 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. Les appels relatifs à des perturbations potentielles/réelles seront transmis à la région appropriée et un inspecteur pourra (selon le scénario et le moment de la journée) être déployé sur le site de la perturbation potentielle/réelle et/ou participer à une évaluation de la menace et des risques (EMR).

L'inspecteur régional de service s'assurera que les interventions appropriées de leur ressort sont amorcées et que les mesures immédiates nécessaires sont prises selon les instructions qu'ils ont reçues, au besoin.

## SECURITY NOTICE / AVIS DE SÛRETÉ

Be assured that the safety and security of the traveling public and the Canadian air transportation system remains a priority for Transport Canada.

Soyez assurés que la sécurité et la sûreté du public voyageur et du réseau de transport aérien du Canada demeurent une priorité pour Transports Canada.

Please disseminate this Security Notice where appropriate.

Veillez diffuser cet avis de sûreté s'il y a lieu.

---

Jean-Robert Deschamps

Executive Director, Aviation Security Operations / Directeur Exécutif, Opérations de la sûreté aérienne